

DÉLIBÉRATION N°CR 2021-087

DU 14 DÉCEMBRE 2021

RETRAIT DU FORUM MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté 2009-120-A du 30 avril 2009 autorisant la création du syndicat mixte ouvert « Paris ouvert Métropole » ;

VU la délibération n° CR 161-08 du 15 décembre 2008 relative à la création du syndicat mixte ouvert d'études « Paris Métropole » et portant adhésion de la Région à ce dernier ;

VU la délibération n° 2016-24 du 16 décembre 2016 du comité syndical portant transformation du nom du syndicat mixte Paris Métropole en syndicat mixte Forum Métropolitain du Grand Paris ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CR 2021-087 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article unique :

Décide de se retirer du syndicat mixte ouvert « Forum métropolitain du grand Paris ».

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

Acte rendu exécutoire le 15 décembre 2021, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 15 décembre 2021 (référence technique : 075-237500079-20211214-lmc1133664-DE-1-1) et affichage ou notification le 15 décembre 2021.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.